

Définir et déployer une stratégie de durabilité en entreprise

RS7389 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	300, 310
Formacode(s)	12522, 32008, 12587
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/11/2025
Date d'échéance	27/11/2028

Certificateur(s)

DES ENJEUX ET DES HOMMES · SIRET : 80139026100031

DES ENJEUX ET DES HOMMES · SIRET : 80139026100023

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification s'adresse aux fonctions managériales ou directions métiers (type Marketing, Qualité, Communication, RH, Achat, Juridique...)

qui occupent ou prennent des fonctions au sein d'une direction Développement Durable / RSE en création ou déjà constituée. Ces professionnels, généralement impliqués dans la définition et le déploiement d'une stratégie RSE, souhaitent acquérir une double compétence. Il/Elle est impliqué.e dans la définition et le déploiement de la stratégie RSE et conduit des projets (type RH, achats, éco-conception, communication, qualité, juridique...) en lien avec cette stratégie.

Cette certification permet aux participants d'acquérir des solides connaissances en matière de développement durable, de réglementations RSE et de méthodologie. Elle contient des outils concrets pour définir une démarche RSE et mobiliser les équipes en interne à la déployer. Elle aide également les participants à se projeter dans une vision globale et holistique du sujet de la RSE dans leur structure, incluant la prise en compte des enjeux des différents services de l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Engager les parties prenantes internes et externes dans la démarche RSE de l'entreprise, en transmettant des informations stratégiques dans le cadre des comités de direction, comité exécutif ou comité de pilotage, avec un réseau de relais RSE et en dressant une analyse des grands enjeux environnementaux (climat, biodiversité, économie circulaire...), sociaux et économiques planétaires afin de bâtir une gouvernance RSE engagée et adaptée à l'entreprise ce, en tenant compte des enjeux et obligations réglementaires de l'entreprise.

Réaliser un état des lieux du niveau de maturité de l'entreprise grâce à une cartographie des parties prenantes internes et externes, d'une analyse des impacts, des risques et des opportunités des enjeux environnementaux et sociaux à chaque étape de la chaîne de valeur de l'entreprise, en s'appuyant sur des référentiels génériques et sectoriels ainsi qu'une matrice de priorisation des enjeux, afin d'aboutir à une hiérarchisation des enjeux RSE de l'entreprise et construire la future démarche RSE.

Définir une stratégie RSE sur la base des enjeux prioritaires du diagnostic, en les traduisant en axes d'engagement cohérents par rapport aux enjeux de l'entreprise, et en les déclinant

en objectifs opérationnels à court, moyen et long terme pour structurer la vision de l'entreprise et permettre d'en extraire une ambition RSE pouvant s'inscrire dans le long terme.

Bâtir une feuille de route en définissant un plan d'action détaillé organisé par enjeu prioritaire s'appuyant sur des indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs synthétisés dans un outil de pilotage dédié afin de faciliter la mise en œuvre

opérationnelle du projet RSE et embarquer les parties prenantes internes.

Accompagner la mise en place de la stratégie RSE en définissant un plan de déploiement incluant des actions de formation, de sensibilisation interne, une démarche inclusive, un plan d'action RH et des mesures à destination de la gouvernance de l'entreprise et ce, en s'appuyant sur des éléments méthodologiques de conduite du changement pour pérenniser la démarche d'amélioration continue et spécifiquement celle liée à la démarche RSE.

Piloter le déploiement des projets RSE en lien notamment avec l'économie circulaire, les achats responsables, la communication responsable et les démarches d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, en s'appuyant sur les indicateurs de performance RSE et les matrices de matérialité, afin d'atteindre les objectifs stratégiques définis en amont.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Lois & Réglementations : Directive européenne CSRD, Devoir de vigilance Européen, Taxonomie verte, Objectif de Développement Durable (ODD), Loi Climat et Résilience, Loi Egalim et Loi AGECE Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

minimum niveau 6 ; BAC+5

et expérience d'au moins 5 ans en entreprise sur des fonctions de responsable ou/et

chef de projets ; avoir contribué ou dirigé un projet de façon autonome ou ayant dirigé une direction métier en entreprise.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir réalisé un parcours de formation continue et avoir été formé sur l'ensemble des compétences visées par le référentiel.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Chaque jury est composé de 3 personnes

n'ayant participé ni à l'accompagnement ni à la formation du candidat : 1 salarié de l'organisme certificateur justifiant d'une expertise en RSE, n'ayant participé ni à l'accompagnement ni à la formation du candidat, 2 professionnels spécialistes de la RSE externe à l'établissement (Responsable RSE, Consultant RSE, Formateur).

Base légale

Date de décision	27/11/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/11/2028
Date de dernière délivrance possible	26/05/2029

Liens avec d'autres certifications

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36489

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7389/>